

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE ADEME Bretagne

Rennes, le 15 septembre 2020

### Semaine européenne de la mobilité : ça bouge en Bretagne !

Responsable de **30 % des émissions de gaz à effet de serre en France**, le secteur des transports est particulièrement concerné par le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. De plus, les problématiques économiques, sociales et environnementales sont de plus en plus liées aux questions de déplacements, que ce soit dans les projets de territoires ou dans les préoccupations quotidiennes de la population.

**SEMAINE  
EUROPÉENNE  
DE LA MOBILITÉ**  
16-22 SEPTEMBRE

C'est pourquoi l'ADEME Bretagne, par ses conseils et sa capacité d'expertise, accompagne depuis plusieurs années les territoires dans la mise en œuvre de leurs projets de mobilité durable. L'ADEME a par exemple initié la création d'un réseau d'échanges entre les chargés de mission mobilité des territoires bretons. Aujourd'hui, avec le Cerema, la Banque des territoires et la DREAL, elle poursuit son action au sein d'une **cellule régionale d'appui** qui encourage les initiatives et les solutions innovantes visant à améliorer la mobilité du quotidien, en particulier dans les zones peu denses.

La semaine européenne de la mobilité, qui se déroulera du 16 au 22 septembre, est l'occasion de passer en revue différentes **opérations exemplaires menées en Bretagne**.

#### ❖ « Iroise à Vélo » : une politique globale en faveur du vélo



Lauréat de l'appel à projets « Vélo & territoires » en 2019, la Communauté de communes du Pays d'Iroise (19 communes du nord-ouest de l'agglomération brestoise) encourage l'usage du vélo par le développement de déplacements quotidiens sur le territoire. Il s'agit de préciser, d'organiser et de planifier une **politique vélo à l'échelle du territoire** en pensant à son articulation avec les territoires voisins et avec des itinéraires nationaux (Véloroutes & Voies Vertes).

Après s'être dotée dès 2014 d'un schéma directeur de cheminements doux, la collectivité a engagé la construction d'un réseau cyclable structurant. Fin 2019, **60 kilomètres** ont déjà été aménagés et 50 % des itinéraires prévus dans le schéma sont déjà utilisables. En parallèle, des **services associés** (location, ateliers de réparation, etc.) ont été développés, l'offre de **stationnement vélo** a été confortée et des actions d'information, de **communication** et de sensibilisation sont menées.

- Pour en savoir plus : [www.pays-iroise.bzh](http://www.pays-iroise.bzh)

#### A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.bretagne.ademe.fr](http://www.bretagne.ademe.fr)

#### Contacts presse

ADEME Bretagne

Horizon Public Conseils

Claire Schio – Tél. : 02 99 85 87 06 – [claire.schio@ademe.fr](mailto:claire.schio@ademe.fr)

Pierre Chapsal – Tél. : 06 71 59 74 18 – [chapsal@horizonpublic.org](mailto:chapsal@horizonpublic.org)

## ❖ « Éhop » : Un service pour développer le covoiturage au quotidien



Pionnière dans son domaine d'activité, l'association éhop intervient depuis plus de 18 ans sur l'**accompagnement au changement pour développer l'usage du covoiturage au quotidien**. Son ambition : positionner le covoiturage comme une solution de transport pérenne, durable, citoyenne et créatrice de solidarités en Bretagne.

Depuis 2002, éhop met en place des plans d'action co-construits avec les entreprises adhérentes pour développer et promouvoir le covoiturage domicile-travail. Depuis 2019, elle expérimente un **modèle de covoiturage de proximité adapté aux zones peu denses**. L'objectif est d'optimiser les véhicules déjà utilisés pour permettre aux personnes sans moyen de mobilité de pouvoir accéder aux services administratifs ou médicaux, aux achats ou aux loisirs.

Enfin, depuis 2020, éhop travaille en partenariat avec le Conseil régional pour expérimenter la mise en place d'une **politique incitative auprès des salariés des entreprises agroalimentaires bretonnes non desservies par les transports en commun**.

- Pour en savoir plus : <https://ehopcovoiturons-nous.fr>

## ❖ « Ouestgo » : une appli smartphone pour expérimenter le covoiturage dynamique



OuestGo est une plateforme publique dédiée aux déplacements en covoiturage au quotidien qui fédère 77 collectivités de Bretagne et des Pays de la Loire et qui compte plus de 54 600 inscrits.

Après avoir fait évoluer son site Internet, OuestGo lance une **application disponible gratuitement** sur Android dans le PlayStore et sur iOS Dans l'AppStore. Toutes les fonctionnalités du site y sont réunies et enrichies d'une nouvelle fonctionnalité en expérimentation : le **covoiturage dynamique**.

- Pour en savoir plus : [www.ouestgo.fr](http://www.ouestgo.fr)

## ❖ « Tenmod » : 3 lauréats bretons retenus par l'appel à manifestation d'intérêts national



L'appel à manifestation d'intérêts « Tenmod » a été lancé au niveau national par le ministère des Transports et l'ADEME pour favoriser l'innovation, pour tous et dans tous les territoires, afin de réduire la fracture sociale et l'impact environnemental de la mobilité.

3 lauréats bretons ont été distingués lors de la dernière édition (2019) :

- Golfe Nav'Elec (**solutions marines**) porté par Morbihan Energies (56)
- Pack Mobilité Habitant (**solutions multiples**) porté par la commune de Ploumilliau (22)
- Mobili'COB (**solutions multiples**) porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Centre Ouest Bretagne (22, 29 et 56)

### A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.bretagne.ademe.fr](http://www.bretagne.ademe.fr)

### Contacts presse

ADEME Bretagne

Claire Schio – Tél. : 02 99 85 87 06 – [claire.schio@ademe.fr](mailto:claire.schio@ademe.fr)

Horizon Public Conseils

Pierre Chapsal – Tél. : 06 71 59 74 18 – [chapsal@horizonpublic.org](mailto:chapsal@horizonpublic.org)

## ❖ « Vélo & Territoires » : les 23 lauréats bretons poursuivent leurs actions

En 2019, 23 territoires bretons ont été retenus lauréats par l'appel à projets national « Vélo & Territoires » ouvert aux territoires de moins de 250 000 habitants. Si tous poursuivent et renforcent leur engagement, 3 initiatives peuvent être distinguées cette année :

- Le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA) participe aux chantiers d'**amélioration de la sécurité et de la fluidité** sur la véloroute V45 (marquage au sol). Il a également lancé une étude pré-opérationnelle pour identifier plusieurs itinéraires structurants autour de l'« itinéraire cyclable Youtar ».  
Pour en savoir plus : [www.sioca.fr/](http://www.sioca.fr/)
- Les communautés de communes Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté ont élaboré leur **schéma directeur vélo conjoint** pour mailler le territoire d'infrastructures cyclables sécurisées et promouvoir la pratique du vélo des résidents et des touristes.  
Pour en savoir plus : [www.arc-sud-bretagne.fr](http://www.arc-sud-bretagne.fr) et [www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)
- Le Parc Naturel Régional d'Armorique a réuni un comité technique sur l'**écomobilité dans les Monts d'Arée**.  
Pour en savoir plus : [www.pnr-armorique.fr](http://www.pnr-armorique.fr)

---

## Spécial presse

⇒ Télécharger le n° spécial de l'ADEME Magazine (septembre 2020) consacré à la nouvelle mobilité : <https://www.ademe.fr/ademe-magazine>

### 3 chiffres à retenir

- **30 %** des émissions de gaz à effet de serre sont dues au secteur des transports dont 80 % du fait des transports routiers, marchandises et personnes.
- **50 %** des trajets effectués en voiture sont inférieurs à 5 km (à 3 km en ville) : ces trajets courts sont deux fois plus polluants que les trajets longue distance.
- **1,05** : c'est le taux d'occupation moyen d'un véhicule. Ce qui revient à déplacer 1,5 tonne (environ le poids d'une voiture) pour transporter 70 kg (le poids moyen d'une personne).

### ECOLAB : un nouveau calculateur pour comparer les émissions de CO<sub>2</sub> de nos déplacements

Ecolab et le Service Transport et Mobilité de l'ADEME ont mis au point un nouveau calculateur qui permet de comparer en un coup d'œil les émissions de CO<sub>2</sub> des principaux modes de déplacement, courte comme longue distance.

Ce calculateur est disponible directement sur le site de l'ADEME :

<https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/deplacements/calculer-emissions-carbone-trajets>

Il peut également être directement intégré à tout autre site (collectivités, associations, médias ...).

Pour ce faire, il suffit d'ajouter la ligne de « script » indiquée sur cette page :

<https://ecolab.ademe.fr/transport>

---

### A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.bretagne.ademe.fr](http://www.bretagne.ademe.fr)

### Contacts presse

ADEME Bretagne

Horizon Public Conseils

Claire Schio – Tél. : 02 99 85 87 06 – [claire.schio@ademe.fr](mailto:claire.schio@ademe.fr)

Pierre Chapsal – Tél. : 06 71 59 74 18 – [chapsal@horizonpublic.org](mailto:chapsal@horizonpublic.org)